

Ecole Maternelle S Delaunay
Rond point des marronniers
14370 ARGENCES

CONSEIL D'ÉCOLE DU 17-11-2009.

COMPTE RENDU

ÉTAIENT PRÉSENTS:

MUNICIPALITÉ: Mmes Buteux et Tribouillard.

PARENTS ÉLUS: Mr Friry.
Mmes Lebrun, Laugeois et Froger.

ENSEIGNANTS: Mmes Corbin, Voisin, Briand, Muller et Lebrun.
Mme Drouillette, psychologue.

ABSENTS EXCUSES: Mr Le Maire. Mme Follain et Mme Duval (arrivée à 18h15).

SECRÉTAIRE : Mme Muller.

.....
ORDRE DU JOUR

- 1) Compte rendu des élections
- 2) Présentation du R.A.S.E.D
De la médecine scolaire
- 3) Bilan de rentrée 2009-2010
- 4) Prévision d'effectifs
- 5) Bilan des crédits municipaux et des comptes de l'association.
- 6) Règlement de l'école
- 7) Mode de relation avec les parents
- 8) Projet d'école
- 9) Travaux dans l'école
- 10) Document Unique Evaluation des Risques

1) COMPTE RENDU DES ÉLECTIONS

Les élections ont eu lieu le vendredi 16 octobre 2009 de 11h à 15h.

NOMBRE D'ÉLECTEURS: 225

NOMBRE DE VOTANTS: 71(31.55%) BLANCS OU NULS: 0

Ont été élus:

Mme Lebrun, Présidente
Mme Laugeois, vice présidente
Mme Froger,
Mr Friry.

2) PRÉSENTATION DU R.A.S.E.D

DE LA MEDECINE SCOLAIRE

Les bureaux du R.A.S.E.D se trouvent à l'école élémentaire.

Mme Drouillette Sylvie, psychologue, est présente à Argences tous les jours ; elle tient une permanence téléphonique le lundi de 12h00 à 13h00 au 02-31-23-61-01.

Le poste de ré éducateur n'a pas été pourvu.

La classe d'adaptation: est toujours pourvue par Mr Gwozdz Dominique qui intervient auprès d'enfants du cycle 2(de la grande section au CE1). Celui ci intervient le matin seulement.

Les enseignantes ne sont pas satisfaites de la situation du r.a.s.e.d pour 2009-2010, puisque l'équipe n'est pas au complet.

Une information sur le r.a.s.e.d a été faite dans les cahiers de vie.

La médecine scolaire:

Un dépistage médical sera organisé pour les enfants nés entre le 01/09/2005 et le 31/08/2006, par la direction des services sociaux du conseil général (service de protection maternelle et infantile) avec l'accord des parents.

Ce dépistage, fait par un médecin et une puéricultrice, aura lieu dans le bureau de Mme Lebrun, sans la présence des parents. Il portera sur le poids, la taille, la vision, l'audition, la dentition, le langage, les vaccinations, l'adaptation scolaire.

Une visite médicale pour les enfants de grandes sections devrait être organisée par le centre médico scolaire de Dives/Mer (service de promotion de la santé en faveur des élèves dépendant de l'inspection académique): visite obligatoire en présence, si possible, des parents. Un local, si nécessaire, sera mis à disposition par l'école élémentaire. Mme Lebrun remercie, par avance, Mr le Directeur de l'école élémentaire.

Un dépistage visuel et auditif, un examen de la denture, une étude du langage et une vérification de l'état vaccinal sont réalisés.

3) BILAN DE RENTRÉE 2009-2010

Mme Duval, le jeudi et vendredi remplace Mme Prévost.

Mme Follain assure la décharge de direction, le jeudi, comme l'an passé.

136 élèves sont inscrits à l'école maternelle.

* 2 classes de petite section d'enfants nés en 2006 et 2007 tenues par Mmes Lebrun/Follain et Mme Muller.

* 1 classe de petite et moyenne sections d'enfants nés en 2006 et 2005 tenue par Mme Voisin.

* 2 classes de grande et moyenne sections d'enfants nés en 2004 et 2005 tenues par Mmes Corbin/Duval et Briand.

* 68 enfants sont inscrits à la cantine.

* 17 enfants fréquentent la garderie (dans les locaux de l'école élémentaire, pour les élèves à partir de 3 ans).

Mmes Corbin et Voisin signalent l'absence d'agents le jour de la pré rentrée : Mme Buteux explique que c'était exceptionnel car le mercredi, les agents ont un autre emploi du temps.

4) PRÉVISION D'EFFECTIFS

L'effectif de rentrée devrait se situer autour de 135 enfants inscrits pour septembre 2010 avec les enfants nés en 2008. La circulaire au sujet des enfants de deux ans est inchangée. La municipalité et les parents élus feront un courrier à Monsieur L'Inspecteur d'Académie pour rappeler leur attachement à la scolarisation des deux ans.

Projet de constructions sur la commune:

Le lotissement "Décauville": pour le locatif, les permis de construire sont déposés. Pour le privatif, c'est commencé.

Les inscriptions auront lieu à partir du mois d'avril 2010. Les familles seront averties par des affichages, la presse et dans le bulletin municipal des mois de mars - avril et mai.

5) BILAN DES CRÉDITS MUNICIPAUX

* Fournitures scolaires:

51€50 par enfant pour 2009.

soit 7159€ 89 répartis de la façon suivante: . 900€ par classe et 2659€89 pour l'achat de fournitures et matériel pédagogique commun.

*crédit petit matériel: 332€ (non dépensé à ce jour).

* Voyages et sorties pédagogiques:

1256€56c pour l'année civile.

A ce jour, les classes de Mmes Briand, Voisin et Corbin sont allées à Trouville. Les classes de Mmes Muller et Follain sont allées au cinéma Lux à Caen.

Il reste encore de l'argent = 232€56 qui seront peut être utilisés par la classe de Mme Voisin.

* Crédit administratif:

197€38 pour couvrir les dépenses occasionnées par le bureau.

142€ attribués pour l'affranchissement.

* Crédit abonnement de l'école:

175€ attribués pour abonnement de l'école à diverses revues (dopido, l'école des loisirs.)

* Subventions (versées sur le compte association):

- coopérative: (pour le goûter) 320 €

- spectacles: 250 € (utilisés en mars et novembre)

- fêtes: 350 € (utilisés pour l'achat des galettes en janvier, des

serpentins, confettis...en mars, des brioches, clémentines... en décembre) -
bibliothèque: 360€ (utilisés pour l'achat de livres...)

* Entretien du photocopieur: contrat de maintenance de 20 000 copies/an (ce chiffre est largement dépassé).

DES COMPTES DE L'ASSOCIATION

Mme Lebrun explique comment est répartie la somme de 6 € réclamée aux familles:

3 € sont conservés pour la classe et servent pour de petits achats de fonctionnement (ingrédients pour faire de la cuisine, friandises pour Noël ou Pâques, petit matériel pour la fête des mères ou des pères, alimentation des animaux, achat de graines...). Un cahier de compte est tenu par chaque enseignante et reste à la disposition des parents

3 € sont versés sur le compte collectif géré par mme Lebrun, trésorière, pour le goûter servi dans toutes les classes le matin. Les comptes sont également à la disposition des parents.

L'association s'est réunie en assemblée générale le 01-09-2009. Le compte-rendu financier au 31-07-2009, ci dessous, a été présenté par la trésorière:

*Total des charges: 7912 €56 c

*Total des recettes: 8380 €96 c

*Excédent: 468 €40 c

*Solde au 31-07-2008: 6354 € 32 c

*Solde au 31-07-2009: 6822 €72 c

Mme Briand est restée présidente, Mme Muller vice présidente, Mme Lebrun trésorière et Mme Voisin secrétaire.

6) RÈGLEMENT DE L'ÉCOLE

Le règlement de l'école est distribué à chacun: aucun changement n'est décidé.

7) MODE DE RELATION AVEC LES PARENTS

* Une réunion d'information a eu lieu le jeudi 24 septembre pour toutes les classes.

* Des cahiers de vie circulent toutes les semaines avec les travaux réalisés et les mots d'information (qui sont aussi affichés à l'entrée de l'école)

* Halloween a été fêté le 23 octobre en présence de parents disponibles avec les enfants des classes de Mmes Corbin/Duval, Voisin et Briand.

* Les parents sont invités à fêter Noël. Cette fête aura lieu le mardi 15 décembre avec un goûter collectif sans la présence des parents le matin et un spectacle de danses et chants l'après midi dans le gymnase en présence de la municipalité, les parents et les enseignants du CP. Pour la sono, l'école souhaite emprunter l'amplificateur, comme l'an passé.

L'arbre de Noël organisé par la municipalité au forum est prévu le mardi 8 décembre à 10h (titre du spectacle: les petits contes du colporteur.).

* Carnaval est également fêté: cette année encore, une date commune à l'école élémentaire et l'école privée sera décidée (une organisation propre à l'école maternelle sera revue en conseil d'enseignantes sur le thème de la Normandie.) Les parents seront invités à l'école.

* Une exposition de travaux sur le thème de la Normandie est prévue en juin, au moment de celle organisée sur les quatre éléments par l'inter communalité du Val Es Dunes.

* Une réunion pour les familles nouvelles est organisée fin juin pour répondre à leurs questions et effectuer une visite de l'école.

* Les familles ont été invitées à rester dans les classes de petite section de Mmes Lebrun et Muller le jour de la rentrée.

8) PROJET D'ÉCOLE

Aide personnalisée (dispositif visant à apporter un soutien temporaire à des élèves montrant quelques faiblesses dans des apprentissages engagés), mise en place du 5 octobre 2008 jusqu'au 25/06/2010 une heure le lundi et jeudi.

Pour la première période, 11 élèves de moyenne et grande sections sont concernés dans les domaines suivants: *Apprendre les gestes de l'écriture. *Agir et s'exprimer avec son corps.

Bibliothèque, poursuite sans changement du prêt de livres grâce à l'intervention de parents bénévoles que nous remercions vivement, pour renforcer la découverte et l'accès aux différents supports de lecture

Chant choral: poursuite tous les lundis matins dans la salle de jeux, de 9h15 à 10h après les vacances de Toussaint, pour développer le langage oral.

Échanges GS/CP pour favoriser la continuité des apprentissages: une rencontre entre les enseignants aura lieu ultérieurement et poursuite des invitations ponctuelles.

L'éducation à la citoyenneté pour prendre conscience de la nécessité des règles et de leur respect en comprenant les notions de droit et de devoir: poursuite dans toutes les classes.

Arts plastiques pour enrichir la personnalité: ils seront associés à la Normandie.

Informatique à l'école pour, à travers la maîtrise de l'outil, faciliter les apprentissages premiers: poursuite des ateliers, après les vacances de la Toussaint avec des enfants de grande section.

Jeux de société; reprise des ateliers pour 2009/2010 par Mme Muller, après les vacances de la Toussaint avec des enfants de grande section.

Les membres du Conseil d'école approuvent.

9) TRAVAUX DANS L'ÉCOLE

Le remplacement de la moquette de la salle de jeux a été effectué cet été.

Mme Lebrun rappelle que les parents élus avaient demandé un garage sécurisé à vélos: projet en cours.

10) DOCUMENT UNIQUE EVALUATION DES RISQUES

Mme Lebrun présente le document pour établir un point de départ commun avec la Mairie d'Argences.

Elle lit les consignes d'utilisation du document en soulignant que certaines vérifications techniques sont très difficiles à réaliser par des enseignants qui ne sont pas des personnes qualifiées dans ce domaine.

M. COUTANCES, Maire-Adjoint chargé de la Sécurité et de l'accessibilité aux bâtiments rencontrera d'une part Mme LEBRUN, directrice de l'école maternelle publique d'Argences et d'autre part, M. AVONDES, directeur de l'école élémentaire, en présence de M. MARECHAL, responsable des Services Techniques.

Utilisation du document

1^{ère} étape :

Le Directeur d'école, en y associant l'équipe pédagogique (un conseil d'enseignantes sera organisé), procède à l'évaluation des risques (satisfaisant - non satisfaisant) ou au constat (oui - non) et renseigne les tableaux* par grandes familles de risques de la première partie du document. Au besoin, il consulte la fiche explicative relative au risque de la troisième partie. Un représentant de la collectivité propriétaire des locaux, ou les services techniques de la mairie peuvent être associés pour les domaines les concernant et apporter leur concours.

2^{ème} étape :

Les points négatifs ainsi que ceux estimés non satisfaisants sont regroupés dans les tableaux synthèse* A, B, C et D qui correspondent aux 4 grandes familles de risques. Ces tableaux intègrent l'action à engager, leur degré d'urgence et les personnes concernées.

3^{ème} étape :

Les tableaux de synthèse* doivent être présentés au conseil d'école afin d'établir un programme d'actions. Ils sont également adressés à l'IEN de circonscription qui, avec l'ACMO – cf. fiche D 10- détermine les problèmes à transmettre à l'inspection académique et qui sont susceptibles d'être examinés au CHS (Comité Hygiène et Sécurité) Départemental.

-L'évaluation des risques dans un établissement scolaire n'est pas une démarche aisée et en particulier pour le directeur d'école. Les risques sont d'origines multiples et peuvent avoir de graves conséquences pour les élèves mais aussi pour les adultes. Le risque zéro n'existe pas, toutefois, il est important d'identifier les risques pour les supprimer chaque fois qu'il est possible, et aussi de les évaluer pour apporter des actions de prévention.

Les risques peuvent être classés selon quatre niveaux :

- ❑ les risques liés aux bâtiments et aux installations (énergies et fluides)
- ❑ les risques liés aux activités (pédagogiques, sports, sorties scolaires....)
- ❑ les risques liés aux abords de l'école et à son environnement (voirie, circulation, présence à proximité d'industries à risques...)
- ❑ les risques liés à l'absence d'information et de formation en matière d'hygiène et de sécurité ;

Ce document est présenté selon ces quatre niveaux de risques et les rubriques à renseigner comportent des questions qui peuvent être soit de l'ordre du **réglementaire** comme la sécurité incendie, l'électricité ou les aires de jeux, soit de l'ordre du **qualitatif** comme les surfaces de locaux, la présence de locaux d'accueil ou de tisanerie, soit enfin de l'ordre du **risque** comme l'éclairage, le travail sur informatique ou bien encore la prise de goûters festifs à l'école.

Plusieurs objectifs sont visés à travers l'élaboration d'un document commun aux écoles :

- ❑ Permettre au directeur d'école de dresser un état des lieux en matière d'hygiène et de sécurité, selon une grille définie et identique pour toutes les écoles.
- ❑ Avoir une approche aussi exhaustive que possible des problèmes d'hygiène et de sécurité, lors des conseils d'école et dans les échanges avec la commune ou les services académiques.

18h15, la séance est levée.

La Présidente: Mme Lebrun

La secrétaire: Mme Muller.